



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 16.382

*Le Député-Maire de la Ville de Royan,*

*Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.*

*Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,*

*Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,*

*Vu l'arrêté ASG n°14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,*

*Sur proposition de la Commission chargée de l'examen des demandes de permis de construire,*

DÉCIDE

*- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.*

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 août 2016

**FAIT A ROYAN, le 25 août 2016**

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Patrick MARENGO

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale  Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 16 00350  12/8/2016	AO72	937 m <sup>2</sup>  186 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00351  12/8/2016	AY460	236 m <sup>2</sup>  77 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier
DIA17306 16 00352  16/8/2016	AL503	331 m <sup>2</sup>  72,1 m <sup>2</sup>	Lots n°1, 2 et 5 : Un appartement, un cellier et
DIA17306 16 00353  16/8/2016	AY152	244 m <sup>2</sup>  86 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00354  16/8/2016	BC236	364 m <sup>2</sup>	Terrain à bâtir

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale  Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 16 00355  16/8/2016	AN660	437 m <sup>2</sup>  275 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00356  17/8/2016	BI151 p	1052 m <sup>2</sup>	Terrain à bâtir (BI151p - 900m <sup>2</sup> ) et passage commun (BI151p - 1
DIA17306 16 00357  17/8/2016	AK768, AK769	177 m <sup>2</sup>	Lots n°1, 2, 3 et 4 : deux séjours, un couloir, une chamb
DIA17306 16 00358  17/8/2016	BD109, BD270	6600 m <sup>2</sup>	Volume n°1 : Bureaux et activités
DIA17306 16 00359  19/8/2016	AZ496	611 m <sup>2</sup>  117,48 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00360  19/8/2016	BN519	332 m <sup>2</sup>  68,8 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00361  19/8/2016	AN104	465 m <sup>2</sup>  210 m <sup>2</sup>	20 parts sociales de la SCI BURGAY PLASSARD propriétaire d'un imm

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale  Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 16 00362  22/8/2016	AN734, AN88, AN91	1230 m <sup>2</sup>	Lots n°5, 18, 19, 37, 47, 48 : un appartement, 3 garages,